



Céreste en Luberon

La Gazette

www.cereste.fr

Bulletin Municipal - N° 39 JUIN 2009

L'édito

Par Gérard Baumel, Maire

Comme tous les 5 ans depuis 1979, nous sommes appelés à élire nos députés au Parlement Européen et la gazette consacre ce mois-ci une large rubrique à ces élections qui auront lieu ce 7 juin.

L'Europe, qui a longtemps été une idée un peu abstraite est désormais une réalité concrète que vous comme moi, pratiquons largement au quotidien. Nous côtoyons en effet chaque jour, dans les commerces, les associations, pour de simples raisons amicales, parfois familiales, nombre de ressortissants Européens installés à Céreste (photo ci-contre).

Avant cette vague qui nous vient du nord de l'Europe, il y a bien longtemps que nous accueillons nos voisins du sud, italiens, espagnols et portugais. Et bientôt, sans doute, nous élargirons encore notre horizon avec les pays de l'est. Notre jumelage avec la Croatie, candidate à l'Union, est un pont déjà jeté dans cette direction. On dit par contre des français qu'ils n'aiment guère s'expatrier, et encore plus en ce qui nous concerne, tant la Haute-Provence n'est pas une terre qu'on quitte volontiers.

Mais pour autant, beaucoup de nos compatriotes, soit pour y étudier soit pour y travailler parcourront aussi l'espace européen et cela va aller en s'amplifiant.

L'Europe est aussi une réalité culturelle, cette "vieille civilisation" défendue à la tribune de l'ONU, une réalité économique, aboutissant à la mise en place d'une monnaie commune, une réalité politique, juridique et administrative, une réalité démocratique enfin, puisque nous sommes appelés à élire nos représentants.

Ces élections ne semblent pourtant pas passionner l'électorat et l'abstention y est en général importante. Je trouve pour ma part cette désaffection non justifiée. Il n'y a pas de petites ou de grandes occasions électorales, les enjeux sont importants, comme il est important à chaque fois qu'il nous en est donné l'occasion de défendre nos idées et un certain civisme démocratique. Nous verrons bien quoiqu'il en soit, où en est la France avec l'Europe au soir du 7 juin.

Mais auparavant dans la journée, pas un seul responsable politique n'aura oublié d'embrasser sa maman, et de mon côté, je salue toutes celles de Céreste, leur souhaitant de recevoir toute l'affection qu'elles méritent en ce jour de fête qui leur est consacré.

Le 21 juin, jour de l'été, ce sera celle des pères, qu'il ne faudrait pas oublier de célébrer non plus, et pourquoi pas en musique puisque le jour du 21 y est dédié.

Enfin le dimanche 14, la journée sera celle des associations de Céreste qui tiendront leur forum place de l'Europe. Voilà un mois de juin et un programme bien rempli... avant les vacances.

A la Une

Parlons d'Europe...

C'est à Robert Schumann et Jean Monnet que revient le titre de "pères fondateurs" de l'Europe pour avoir créé le 9 mai 1950 la Communauté Economique du Charbon et de l'Acier. (CECA) jetant ainsi les bases d'une union économique, prélude vers une union politique. Un pas est franchi dans cette direction avec le traité de Rome qui fonde la CEE (Communauté Economique Européenne) en 1957.



Mais il faudra attendre 35 ans et le traité de Maastricht (7 fév 1992) pour que La CEE se transforme en Union Européenne (UE) instituant, la citoyenneté européenne (qui permet de circuler et de résider librement dans les pays de la Communauté), le droit de voter et d'être élu dans l'Etat où l'on réside pour les élections européennes et municipales et une monnaie unique : l'euro.

27 pays font désormais partie de l'Union et 3 sont candidats. Croatie, Turquie et Maldeine

L'UE n'est pas un Etat et ne fonctionne que sur la base des compétences que les Etats membres lui transfèrent.

Mais à ce titre, elle agit dans de nombreux domaines qui touchent à notre vie quotidienne. Citons comme exemple, la carte d'assurance maladie européenne qui permet un accès aux soins simplifié dans toute la communauté, le label CE qui garantit sur la plupart des produits de consommation courante des normes de sécurité, le programme Erasmus qui permet chaque année à 21000 étudiants français d'étudier en Europe.

Les trois principaux organes de gouvernement sont la Commission européenne, le Conseil de l'union européenne, et le Parlement pour lequel nous élirons nos représentants dimanche.

Pourquoi voter ? sans doute parce que c'est là, l'occasion et la seule chance donnée au citoyen européen d'influer sur l'avenir et la vie quotidienne de presque 500 millions d'europeens.

La France, enverra à Strasbourg, au siège du Parlement, 72 "euro députés" sur les 736 que comptera le nouveau Parlement élu. Sur ces 72 sièges, 13 seront attribués à notre circonscription dite du Grand Sud.

C'est l'Allemagne qui aura le plus de représentants avec 99 sièges et Malte qui en aura le moins avec 5 sièges.

Ces élections auront lieu entre jeudi

L'Europe c'est aussi...

un drapeau formé de 12 étoiles or sur un fond bleu formant un cercle en signe d'union. Un hymne, l'ode à la joie de Ludwig Van Beethoven qui sublime l'idéal de liberté de paix et de solidarité et enfin une journée de l'Europe qui est célébrée le 09 mai

et dimanche dans l'ensemble des autres pays européens.

Le scrutin se déroule en France à la proportionnelle à un tour et 21 listes sont en lice dans notre circonscription. Les sièges sont répartis en fonction du nombre de voix obtenu par la liste et selon la place des candi-

dates sur la liste. On ne peut pas modifier les listes, rajouter de candidats ou en barrer, le panachage rend le vote nul. Les ressortissants communautaires peuvent, s'ils sont inscrits sur les listes électorales, voter en France sur leur lieu de résidence et ils peuvent aussi être candidats. Il suffit pour cela d'avoir 23 ans révolus.

Le député européen vote les lois, arrête le budget définitif de l'Union et enfin contrôle l'action de l'exécutif.

Le parlement élit aussi le Médiateur européen, qui est habilité à recevoir les plaintes de toute personne physique ou morale résidant dans un Etat membre. Même avec des forts taux d'abstention, l'élection au suffrage universel confère au parlement et au droit européen toute sa légitimité.

Comptons-nous 27

La France, l'Allemagne, les Pays Bas, la Belgique, le Luxembourg -le Bénélux- et l'Italie sont les 6 Etats fondateurs.

1973 : Entrée du Royaume Uni de l'Irlande du Danemark

1981 : Entrée de la Grèce

1986 : Espagne et Portugal

1990 : élargissement à l'Allemagne de l'est

1995 : Suède, Autriche, Finlande

2004 : Pologne, Hongrie, Rep. Tchèque, Slovaquie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Slovaquie, Malte et Chypre.

Puis en 2007 : Roumanie, Bulgarie.

Dans l'agenda de Juin

Un 14 Juin chargé !

Forum des associations : de 10 h à 19 h place de l'Europe

Tennis : 1ère rencontre amicale des villages de Haute Provence de 9 h à 18 h 30 avec les clubs de Céreste Reillanne, Dauphin, Saint-Michel l'Observatoire.
Contact : 04 92 79 09 84 ou 06 33 02 58 67. Apportez balles et raquettes.

Cyclisme : La Course cycliste " Tour de la communauté de Haute-Provence " fait halte à Céreste pour une course contre la montre.
Départ : 14 h place de l'Europe

Piscine municipale : ouverture exceptionnelle et gratuite.

Et aussi...

7 juin : Elections européennes bureau de vote salle des fêtes de 8 h à 18 h.

12 : Journée de la solidarité. Bourse aux vêtements à salle des fêtes.

Le CCAS récupère pour la Croix Rouge vos vêtements de 10 h à 17 h.

13 : Conférence sur Marcel Pagnol à la Salle des fêtes.

19 : Kermesse de l'école ouverture en musique avec la chorale à partir de 17 h.

21 : Fête de la musique. Avant la tombée de la nuit, pour fêter l'été en musique rejoignez avec ou sans votre instrument le parking derrière l'école pour écouter, jouer ou danser.

Les sorties de L'Office...

Journée des Associations - Dimanche 14 juin toute la journée.

Ce jour-là l'Office de Tourisme sera au Parc des Plantiers avec les autres associations du village, organisera une sortie balade, le matin, sur La Découverte de Céreste et du Parc Naturel Régional du Luberon par le sentier de La Gardette. Départ à 9 h des Plantiers (inscriptions auprès de notre accueil).

Sortie Randonnée - Jeudi 18 juin

" La Source de Boulon et les rochers de Baude " - Secteur Les Taillades.

Durée : 4 h Kilomètres : 10 km Dénivelé : 300 m.

Sortie Découverte au Domaine de Val Joanis - Jeudi 25 juin

Visite et découverte du Domaine au travers des hectares de vignoble, des caves, des jardins. Les sommeliers inviteront à déguster leurs vins A.O.C.

Côtes du Luberon Départ de l'Office de Tourisme à 13 h 30

Durée de la visite commentée : environ 1 h 30

>Tous les renseignements sont à prendre au 04 92 79 09 84

Celles du Fil d'argent...

Mardi 9 Juin : à 14 h pour honorer les Mamans, le Fil d'Argent convie à un après-midi de convivialité. Séance de loto de cinq tours avant le goûter.

Inscription : 04 92 79 02 27.

Dimanche 28 juin : Le club du Fil d'argent organise, comme chaque année, son repas de fin de semestre ; A la ferme auberge " Les grands camps ", quartier le Chêne à la sortie d'Apt sur la route de Gargas.

Pour les adhérents le prix du repas est de 23 €. Pour les non adhérents 26 €. Rendez-vous à 12 h à la ferme. Inscriptions auprès de M^{me} Mauricette Auguste au 04 92 79 07 11, avant le 30 mai.

Au ciné

Coco avant Chanel Samedi 06 juin, salle des fêtes à 20 h 45

Le déjeuner du 15 août (VO) Samedi 20 juin, salle des fêtes à 20 h 45

On annonce (déjà) pour Juillet

Programme du Festival des NUITS de CARLUC

Mercredi 15 Juillet à 21 h : Au prieuré de Carluc, Jazz flamenco avec le Duo Bertrand Renaudin (batterie) et Olivier Cahours (guitare).

Lundi 20 juillet à 19h : Prieuré de Carluc : Nuit du Tango avec le groupe Yuyo verde.

Mercredi 22 juillet à 18 h 30 : Création musicale et poésie provençale d'aujourd'hui avec Martine France, guitare et composition, Marc Dumas, poésie.
Prix des places : 12€ et 16 €. Réservation au 04 92 76 44 01.

Opérette : Dimanche 5 juillet 21 h : Théâtre de verdure concert par le chœur du Pays de Forcalquier dirigé par Claude Martel avec des extraits des opérettes " les cloches de Corneville " et " Véronique ". Entrée 12 € gratuit pour les - de 12 ans.

Chorale : Jeudi 9 juillet 21 h : Théâtre de verdure : chorale JITRO des enfants de la république tchèque.

Le 14 juillet : Pique-nique de la République, à 19h30 au boulodrome.

Une 4^{ème} édition pour deux principes inchangés : partage et convivialité autour d'un grand barbecue et d'un bal.

Fête votive 18 et 19 juillet.

Bon à savoir...

Attribution des logements sociaux

La commission d'attribution des logements sociaux, composée de membres du Conseil municipal, du CCAS, de représentants du Parc du Luberon et de la Chambre de commerce, assistée dans ses travaux par un représentant de la Préfecture et par une assistance sociale, se réunira mi-juin pour décider, d'après les dossiers déposés par les demandeurs, de l'attribution des logements sociaux. Toutes les personnes intéressées sont donc priées de venir retirer un dossier en Mairie. Les personnes qui avaient fait une demande par courrier sont invitées également à prendre contact avec la mairie.

Arrêté de catastrophe naturelle

Les intempéries du 13 et 14 décembre 2008, par leur caractère exceptionnel ont conduit la municipalité à demander un classement en état de catastrophe naturelle. Les nombreux dossiers déposés par les sinistrés et les pressantes relances effectuées par le Maire auprès des services de la Préfecture ont enfin abouti, puisque le 21 mai l'arrêté de catastrophe naturelle est paru au Journal Officiel. L'ensemble des personnes concernées a pu être informé dans des délais très courts puisque les dossiers retirés à partir du 22 devaient être rendus le 31 mai.

TNT

La diffusion de la TNT à Céreste étant toujours en période de réglage, il est nécessaire de refaire une recherche automatique sur votre téléviseur (récent ou équipé d'un décodeur), afin de bénéficier de l'ensemble des chaînes gratuites : soit 18 chaînes nationales plus la chaîne locale (celle-ci est située avant TF1).

Gîte d'étape municipal

Très recherché par les marcheurs et les touristes, le gîte a réouvert ses portes le 15 mai après d'importants travaux de réfection. Il a une capacité de 22 personnes réparties dans 4 dortoirs et une chambre est accessible aux handicapés.

Sanitaires, cuisine, réfectoire, local à vélos et accès internet complètent l'équipement.

Il est ouvert toute l'année, les réservations sont faites à l'OT. A titre indicatif les tarifs sont de 15 € par personne et 12 € pour les groupes à partir de 20 personnes.

Piscine municipale

Nouveaux horaires :

La piscine sera ouverte pour les écoles de Céreste et Reillanne du 22 au 26 juin et du 29 juin au 2 juillet inclus.

Ouverture au public le samedi 20 juin, le dimanche 21 juin, le mercredi 24 juin et du 27 juin au 31 août selon les horaires suivants : 13h30 à 19h30, sauf le dimanche où la piscine ouvrira à 10h30. Cette année la piscine sera fermée le jeudi.

Les tarifs sont inchangés : 1.70 € pour les enfants jusqu'à 16 ans et les étudiants ; 2.70 € pour les adultes ; 1.10 € pour les groupes et accompagnateurs.

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie-cereste2@wanadoo.fr

Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / otcereste@club-internet.fr

Médiathèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baume

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Bon à savoir... (suite)

PASS FONCIER (Délibération du dernier conseil municipal en date du 28 mai).

La loi du 13 juillet 2006 dite loi E.N.L. a voulu faciliter l'acquisition de leur résidence principale par les ménages en instituant le PASS FONCIER et la municipalité vient d'en adopter le principe afin de mettre en oeuvre avec l'appui du CCAS, une politique sociale en direction des ménages de condition modeste.

Comment cela fonctionne-t-il en pratique ?

Essentiellement par le vote par la Commune d'une subvention d'un montant de 3000 à 4000 €, suivant l'importance du foyer du bénéficiaire, subvention qui entre dans le plan de financement de ce dernier.

Les avantages pour le bénéficiaire sont certains :

- Différé du financement de l'achat du terrain pendant la période de remboursement du prêt ayant servi au financement de la construction,
- Taux de TVA réduit, qui abaisse le coût de la construction

Deux conditions sont néanmoins impératives, il doit s'agir d'une primo-accession à la résidence principale et il ne faut pas dépasser un certain plafond de ressources.

La municipalité a décidé de la mise en place d'un PASS FONCIER sur un lot à bâtir situé dans le lotissement du Beau bois de la Gardette. Cette opération pourrait se renouveler le cas échéant pour d'autres opérations dans des lotissements à venir.

Les personnes intéressées et qui estimerait entrer dans les critères définis plus haut sont invitées à se manifester auprès de la mairie.

Les nouvelles d'ici

Au bridge-club



Les 9 et 10 Mai, une quarantaine de joueurs, de toute la région, sont venus disputer le " Marathon de Céreste " traditionnel tournoi de printemps de bridge.

Les vainqueurs : l'équipe Candelier/Rommens, de Pierrevet, le trophée offert par le Maire, a été remporté par Annette et Aimé Zérouki, de Manosque. Pour tenir la distance et sacrifier à cette forme particulière de convivialité propre aux joueurs de bridge, il a fallu aussi aller discuter des parties autour d'excellents déjeuners, à l'Aigubelle et à l'Auberge de Carluc !

L'art de Mai

Sacrée bonne idée que de faire découvrir la sculpture et d'initier au modelage. Cette initiative a conduit adultes



comme enfants à la salle des fêtes pour " mettre les mains " dans l'argile. Timides au début mais s'enhardissant au fil de la semaine les apprentis sculpteurs aidés par des artistes confirmés comme Nigel Nichols, ont laissé parler leur créativité et beaucoup sont repartis très fiers avec leur première " œuvre ". Pour Catherine Musso, et l'association Céreste et ses arts, à l'origine de cette " première " c'était là le but recherché. De simples spectateurs, devenir acteurs, participer et oser s'exprimer, mettre les activités artistiques à la portée de tous... Un beau programme à renouveler certainement. Cette manifestation était complétée par une exposition d'artistes locaux sur le thème de la terre à la maison Salvador

Expo des enfants, le 8 mai



par les enfants de l'école communale sur la Deuxième Guerre Mondiale. Le directeur de l'école, Guillaume Alaterre a en effet saisi l'occasion de cette commémoration pour demander à ses élèves du cours moyen mais aussi à la classe du cours élémentaire de préparer une exposition que les participants à la cérémonie ont pu

découvrir dans la cour de l'école. Un travail à la fois de pédagogie et d'histoire, mais aussi une façon d'appréhender le civisme et la mémoire

Cross de l'école

L'idée a été donnée par un parent d'élève lequel est aussi un grand sportif et elle a trouvé un écho très favorable auprès de l'école communale de Céreste mais aussi celle de Reillanne.

Le 12 mai, tout le monde a chaussé ses baskets pour un cross autour du stade de foot de Céreste. Même les maternelles ont fait leur tour de piste.



Un tour d'hélico

C'est ce qu'a proposé le comité d'animation les 9 et 10 mai et ces survols en hélico ont eu un grand succès. Pour



certaines c'était un baptême, pour d'autres un défi, on y est allé en famille ou entre copains... et si certains ont avoué un petit frisson, pour la majorité c'était une belle expérience.

Stage des jeunes pompiers

Le centre de secours de Céreste a effectué durant deux week-end de Mai, deux sessions de formation auprès de 17 jeunes stagiaires du département. L'équipe d'encadrement



a effectué une initiation aux manœuvres feux de forêt en groupe et en camion isolé, avec une spécificité : les mesures de sécurité à adopter sur un feu par rapport aux largages des avions.

Le renouveau des drailles

La première " Journée des Drailles de Céreste " s'est déroulée le 25 avril dernier. Chaque année, des centaines de kilomètres de chemins disparaissent faute d'entretien. 5 bénévoles se sont mis à l'œuvre pour remettre en état 2 chemins oubliés. Le premier au Nid d'amour, à proximité du gué sur l'Encrême. La végétation a été débroussaillée sur environ 150 m et un sentier a été en partie créé pour réaliser une jonction entre la route allant de Viens au Nid d'amour et l'ancienne voie ferrée.

Le 2ème chantier s'est déroulé sur la colline de la Gardette.

Nouveau(x) à Céreste

Rencontre avec...



Le 19 mars dernier **Nathalie DARSCH-PASINI** a prêté serment devant le Tribunal de grande instance de Digne les Bains. Ce jour là, elle a pris officiellement et effectivement la succession de la charge

notariale de Céreste en remplacement de Maître Yves Gillibert qui depuis " savoure " une retraite bien méritée après 25 ans de bons et loyaux services. C'est la première charge notariale pour Nathalie qui auparavant était notaire-assistant à Sisteron. Originaire de Moselle, mais passant depuis son enfance toutes ses vacances dans le département, ses grands parents ayant été évacués en Provence lors de la dernière guerre, c'est à Marseille puis à Aix-en-Provence que Nathalie a fait ses études. Maman d'une petite fille de neuf ans, notre nouveau Notaire conjugue harmonieusement vie familiale et professionnelle et sa sérénité tranquille inspire instantanément confiance et sympathie.

Consciente de la charge de travail et du poids des responsabilités à la tête d'une étude, Nathalie est pourtant très enthousiaste de pouvoir mettre en œuvre ses compétences et de travailler dans une bonne ambiance. Elle est heureuse aussi d'exercer ses nouvelles fonctions dans un village qu'elle décrit comme dynamique et toujours en mouvement notamment en matière d'art. La gazette lui souhaite une belle et longue carrière de notaire dans notre commune

Et aussi...

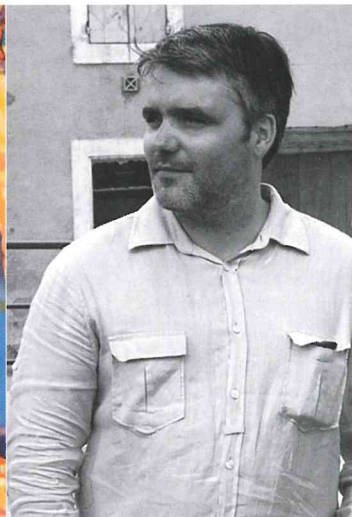
Jean-Paul PELLEGRIN jardinier paysagiste pour tous vos travaux de tonte, débroussaillage, taille, élagage, coupe de bois, murets en pierre, conseils...

Tél. : 06 89 28 01 79

La page mag

La médi@thèque poursuit sa belle série d'expos estivales avec Marcel Pagnol

2006 René Char, 2007 Georges Brassens, 2008 Sacha Guitry... cette année 2009 Marcel Pagnol. Un savant dosage d'écriture, de bons mots, de témoignages. Et une seule constance : le talent. Mais (aussi) une question récurrente " comment une petite commune comme Céreste fait-elle pour proposer de si beaux rendez-vous ? ”.



Nicolas le petit-fils de Marcel Pagnol porte le regard sur l'affiche de Manon des Sources où figure sa grand-mère Jacqueline

Au départ de tout, la volonté, celle de Gérard Baumel et son équipe que de doter le village d'une médi@thèque, et au quotidien l'investissement sans failles de sa responsable Marie-Flore et son "bras droit" l'efficace Emeline. " *On a chacune nos domaines de prédilection, et notre complémentarité est devenue comme une évidence au fil du temps* " souligne Marie-Flore Bernard tombée très jeune dans la marmite culturelle par des parents curieux de tout.

Gardant leur simplicité, ils côtoient les plus grands de la scène, du spectacle, de l'écriture, et fidèles amis deviennent leurs confidents. Bon sang ne saurait mentir, Marie-Flore qui a su se poser en Provence après une escale parisienne instille à la médi@thèque son rythme, ses convictions, sa force de travail.

en moyenne - se sont taillées une belle réputation passant allégrement les frontières d'entre Alpes et Luberon.

Constamment les collections privées - l'immense majorité appartient à André Bernard qui se fait un plaisir de les voir assouvir l'interrogation d'yeux conquies-trent sans voyeurisme dans " la vraie vie des artistes ". Echanges de correspondances, photos privées, affiches originales, objets insolites... ont peuplé ces quatre expôs de fort bel acabit.

Cette année, hommage à Marcel Pagnol au pays de Jean Giono. " **Deux hommes qui ont su si bien écrire pour la faire apprécier la Provence rude, ensoleillée, ces terres de soif envahies de mystères celles du Garlaban pour l'un, Contadour et Lure pour l'autre** ".

Au 7ème art

La rencontre entre les deux hommes était inévitable, elle fut parfois tumultueuse mais tout le temps remplie de respect et surtout a porté sur les fonts baptismaux d'inoubliables métrages de 7ème art.

Si, comme le dit si bien son petit-fils Nicolas présent au vernissage de l'exposition le 23 mai dernier " *la Provence de mon grand-père est plus chantante et souriante, celle de Giono plus sauvage, mais c'est la même terre rude où les hommes vivent les mêmes épreuves : le vent, le froid, la sécheresse, la canicule* ". En 1934, Marcel Pagnol tourne " Angèle " d'après le roman de Jean Giono, " Un de Baumugnes ".

C'est son premier grand film en tant que réalisateur à partir du texte de Giono qu'il a lu dans " La Nouvelle Revue

Française ". En 1937, il tourne " Regain " d'après le livre de Giono et, en 1938 " La Femme du Boulanger " d'après " Jean le Bleu ".

Mais les rapports ne sont pas au beau fixe et il faut attendre 1954, et un jour de grand soleil, un déjeuner champêtre, préparé avec diplomatie par un ami, pour les voir réconciliés. Deux des plus grands auteurs de la Provence réunis. L'art de Mai dans laquelle se " cale " cette exposition a choisi pour thématique " l'Homme et la Terre " Céreste double la mise en mettant à l'honneur deux Hommes, incontournables ambassadeurs d'une Terre à nulle autre pareille... celle de Provence.



A voir absolument jusqu'au 25 juillet.

La Médi@thèque : 04.92.79.06.95

A noter

Conférence

Le 13 juin à 15h00 avec
Jean-Baptiste Luppi
l'historiographe
de Marcel Pagnol

Bien plus qu'une simple médi@thèque...

Au fil du temps c e t t e Médi@thèque est justement devenue plus qu'une média-thèque, c'est un creuset d'idées,



un déploiement d'énergie communicative. Un lieu de rendez-vous pour petits et grands, certes autour du prêt de livres et de " surf " sur le web mais bien plus que cela !

Bien que temporaires dans l'agenda, les expos citées ci-dessus ont su créer un état d'esprit et par l'excellence des prestations délivrées au millier de visiteurs -